



Par SDÉ et poste

Le 24 juillet 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Me Simon Turmel
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 3563
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

OBJET : Demande relative à la conversion du réseau autonome d'Inukjuak à
l'énergie renouvelable
Votre dossier : R-4091-2019
Notre dossier : R057213 ST

Chère consœur,

Faisant suite à notre correspondance du 12 juillet 2019 (B-0010), Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le « Distributeur »), confirme que l'avis public dans le dossier décrit en rubrique est également diffusé sur son fil Twitter.

Le Distributeur a également transmis l'avis public aux communautés de la région du Nunavik, tel que demandé au paragraphe 7 de la décision D-2019-079.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Simon Turmel

SIMON TURMEL, avocat

ST/jg